

Conseil d'école du 9 novembre 2010

Ecole élémentaire de Chazelles

La séance débute à 18h30.

Présents

Délégués des parents d'élèves Mesdames Poret, Agard, Lavoué et Bernard
Municipalité Monsieur Brouillet et Monsieur Mapa
DDEN Monsieur Poulard
Enseignants Mesdames Joseph, Brégeon, Doucet, Villard, et Monsieur Pastor

Excusés:

Monsieur Brunie, Inspecteur de l'Education nationale de la circonscription
Mme De Brix, enseignante effectuant la décharge de direction de Mme Doucet
Mme Deron, rééducatrice au sein du Rased

Mme Doucet rappelle les règlements concernant le conseil d'école quant à sa composition et ses attributions.

1. Effectifs

année 2010 2011

CP 21 CE1 21 CE2 24 CM 22 CM2 9 soit 97 élèves

Classe de CP de madame Durand remplacé par mademoiselle Joseph 21

Classe de CE1 CE de monsieur Pastor 21+ 4 = 25

Classe de CE2 CM1 de madame Brégeon 20 + 6 = 26

Classe de CM1 CM1 de mesdames De Brix et Doucet 16 + 9 = 25

Effectifs prévus à la rentrée 2011 2012

CP 23 CE1 21 CE2 21 CM1 25 CM2 21 soit 112 élèves.

Mme Doucet souligne que l'effectif prévu à la rentrée 2011 correspond au seuil d'ouverture d'une 5ème classe, effectif qui se maintient les années suivantes et peut aussi augmenter au vu des constructions prévues sur le nouveau lotissement. Monsieur le maire explique que la municipalité étudie de très près le sujet: enquête auprès des familles du nouveau lotissement, prévision d'aménagement de la 5ème classe dans le préfabriqué...

2. Le Rased de la Rochefoucauld

Le Rased (réseau d'aide aux enfants en difficulté) est composé de trois instituteurs spécialisés.

2 maîtres E (aide éducative) et une psychologue scolaire

Il intervient dans l'école à la demande des enseignants mais les parents peuvent demander à rencontrer les membres du Rased. Les coordonnées sont notées dans le cahier de liaison.

3. Travaux réalisés dans l'école

Différents aménagements et équipements ont été faits dans l'école depuis le mois de juin:

- installation de prises internet dans chaque classe
- acquisition d'un portable, d'une imprimante et d'un vidéo projecteur
- installation d'un tableau triptyque dans la classe de CM1/CM2
- installation d'un écran de projection dans chaque classe

- fixation de 2 fils pour l'affichage dans la classe de CE2/CM1
 - aménagement en cours d'un local pour ranger le matériel de sport
- L'équipe enseignante remercie la mairie pour la réalisation rapide de ces travaux.
Mme Doucet signale que le téléphone du bureau ne fonctionne toujours pas.
Monsieur Brouillet indique qu'un employé de la mairie viendra résoudre ce problème.

4. Projets

Nous garderons pour les deux années qui viennent le projet d'école qui avait été rédigé par l'équipe précédente pour 2009/2012.

Rappel des axes:

- Maîtrise de la langue orale et écrite (médiathèque, BCD, projets d'écriture, rallye lecture)
- Respect de soi et des autres (règles de vie, débats philo, sécurité routière, réunions de coopérative)
- L'enfant dans son environnement (cultures, entretien du jardin pédagogique, compostage et gestion de l'eau, lecture de paysages, plantation d'une haie)

Ce projet est approuvé par le C.E.

Notre école adhère à l'USEP et donc participera à des rencontres sportives dans la limite de nos finances : une sortie en bus coûte cher.

La sortie de début octobre d'orientation à Brie a du être annulée à cause du mauvais temps. Il est prévue une sortie gym à Montbron (20 janvier 2011) et une sortie athlétisme à Pranzac (11 avril 2011) pour le cycle 2, une sortie cross (1 février 2011) à La Rochefoucauld, une sortie sports coopératifs à Saint Sornin (5 avril 2011) et une sortie athlétisme (7 juin 2011) qui aura lieu à Chazelles pour le cycle 3.

Piscine : Le conseil de maîtres a décidé que les élèves du CP et du CE2 iraient chaque année à la piscine. Ce sont donc les classes de CP et de CE2 CM1(accompagnés des CE2 de M.Pastor) qui iront à la piscine à Chasseneuil au troisième trimestre cette année. Le coût (bus + entrées) est entièrement pris en charge par un financement mairie.

Ecole et cinéma pour les classes de CE1 CE2 et CE2 CM1. Les élèves se rendront 3 fois au cinéma dans l'année. La première projection a eu lieu le 18 octobre au cinéma de La Rochefoucauld. Un travail est mené dans les classes à partir des films visionnés. Le coût (bus + entrées) de la première sortie a entièrement été pris en charge par l'association l'école buissonnière.

Projet haie

La classe de CM1 CM2 plantera une haie autour des terrains d'un agriculteur de Chazelles le 7 décembre 2010 et travaillera à cette occasion sur les arbres de la haie et sur l'intérêt écologique de la plantation de haies. Une sortie jeux coopératifs sur le thème de la haie avec d'autres classes qui ont participé à ce projet clôturera le projet au mois d'avril. Le coût (arbres et transport) de ce projet est supporté par le conseil général et l'OCCE.

Projet compost

La classe de CM1 CM2 travaillera sur le compost (fabrication et intérêt) avec la

participation de 2 interventions de Charente Nature.

Site internet: Un site a été créé pour l'école. Il sera alimenté par les classes en fonction des différents sujets que les élèves traiteront durant l'année.

D'autres projets sont en cours d'élaboration mais certains vont dépendre de nos moyens financiers.

Aide personnalisée:

Le soutien cette année se fait sur la pause méridienne les mardis, jeudis et vendredis de 12 h à 12 h 30 pour le cycle 3 et de 12 h 45 à 13 h 15 pour le cycle 2. Une autorisation des parents a été demandée en début d'année. Il n'y a donc pas d'information systématique sauf pour les enfants qui doivent bénéficier d'une aide plus longue.

Noël

Nous avons fait le choix comme à la maternelle de scinder le budget de la municipalité pour Noël en 2 parties : une partie pour des livres individuels pour les enfants et une partie pour l'achat de cadeaux communs à l'école et qui serviront dans la cour de récréation afin de commencer un aménagement. Le choix des jeux a été fait en réunions de coopérative avec les délégués de classe. Des tracés de jeux devront également être fait dans la cour. Les agents communaux s'en occuperont.

EVS administratif

Le poste d'aide administratif à la direction n'existe plus sur l'école élémentaire de Chazelles.

5. Les rythmes scolaires

Une consultation a lieu jusqu'à la mi-décembre sur internet. C'est une plate forme de discussions et d'échanges ouverte au public.

6. Règlement intérieur

Le nouveau règlement modifié a été présenté aux parents. Il est adopté par le Conseil d'école.

Il a été lu dans les grandes classes et expliqué aux plus petits.

Monsieur Brouillet déplore ne pas avoir reçu tous les documents demandés aux familles à la rentrée: renseignements téléphoniques, liste des personnes susceptibles de récupérer les enfants Cela ne facilite pas le travail des responsables de la garderie.

7. Questions diverses

Mme Doucet souligne que les enseignants de l'école sont des professionnels, libres de leur pédagogie et certaines questions tendent à les remettre en cause, créant ainsi un climat délétère. Le rôle du conseil d'école ne porte pas sur la pédagogie. Ainsi ces questions doivent directement s'adresser à l'enseignant concerné. De même les questions nommant un élève en particulier ne seront pas traitées.

Monsieur Pastor ajoute qu'il proposera une réunion dans sa classe très prochainement.

- « Les enfants vont-ils récupérer la sortie USEP annulée? »
Cela n'est pas possible car ces journées demandent une préparation importante et il

- n'est pas prévu de date de report.
- « Les enfants de CE2 de Monsieur Pastor sont-ils obligés de faire les sorties Usep avec les CP? »
OUI.
- « Feront-ils les sorties avec leur cycle et les CE2 de Mme Bégeon? »
Oui, comme cela a été expliqué à la réunion de rentrée.
- « Les quatre élèves de CE2 de la classe de Monsieur Pastor peuvent-ils aller dans la classe de Mme Brégeon? »
NON.
- Inquiétude des parents sur l'absence prolongée de Mme Brégeon durant ses 5 semaines de stage.
Tout a été mis en place de façon à ce que la transition avec la collègue remplaçante se fasse dans les meilleures conditions. Les enseignantes se sont rencontrées à l'école avant les vacances, elles ont pu échanger sur le programme et se répartir ainsi le travail de la deuxième période. Les échanges entre les enseignantes se font aussi pendant toute la durée du stage. S'ils en éprouvent le besoin, les parents peuvent rencontrer les maîtresses.
- « Qu'est-il prévu pour rattraper le travail non effectué pendant les jours de grève? »
Les enseignants ne souhaitent pas donner de réponses à cette question. Les parents soulignent qu'il existe un droit de grève de même qu'un droit de formation.
- Est-il possible de connaître les dates de toutes les sorties plus en amont afin que les parents puissent se rendre facilement disponibles auprès de leurs employeurs?
Les dates des sorties USEP sont connues. Celles concernant le cinéma ne le sont pas encore. Les enseignants ont choisi des parents qui se sont proposés et espèrent pouvoir changer à chaque sortie.
- Quand est-il prévu de réunir la commission repas et avez-vous envisagé d'introduire le bio dans la confection des repas?
La commission démarrera en janvier avec les parents volontaires. Le bio va être obligatoire dans certaines parties du menu. Le problème du coût du repas se pose. Une étude va être menée.
- Certains parents souhaiteraient que soit mis en place une aide aux devoirs, comme cela a déjà été évoqué les années précédentes.
Cette organisation remonte aux années où la commune bénéficiait d'un emploi jeune. Actuellement un double problème se pose: il n'y a pas de salle et pas d'intervenant. Les parents recherchent une solution, comme de permettre aux plus grands dans un premier temps d'avoir accès à une salle pour faire leurs devoirs. Monsieur Brouillet y réfléchit également.

La directrice rappelle qu'il existe une différence entre le règlement de sortie de l'école maternelle et de l'école élémentaire: à l'école maternelle l'enfant doit être rendu en main propre aux parents ou à une personne désignée sur la fiche de renseignements. A l'école élémentaire ce n'est pas le cas et ce sont les familles qui se doivent d'être présentes à la sortie pour reprendre leurs enfants si l'enfant ne va pas à la garderie. Un enfant peut même rentrer seul chez lui.

Dates des prochains conseils d'école : le 8 mars 2011 et le 20 juin 2011

La séance est levée à 20h30.